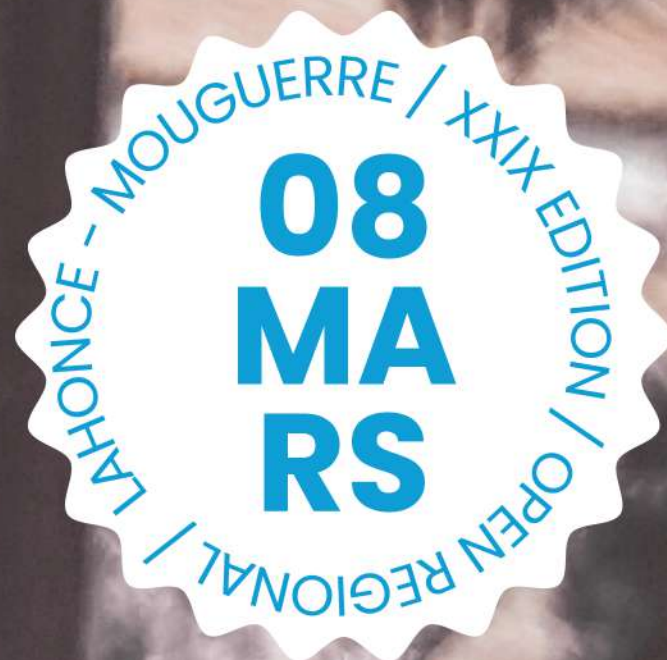




AVIRON
BAYONNAIS



SOUVENIR ÉRIC MEYZENC

LAHONCE - MOUGUERRE



HISTORIQUE

Dimanche 8 mars, c'est un classique de début de saison qui attirera les amoureux de la petite reine. La course amateur "Souvenir Eric Meyzenc" (anciennement GP E.Leclerc Bayonne) organisée par l'Aviron Bayonnais et inscrite au calendrier FFC régional, réunira près de 150 coureurs Open 1-2-3 et Access.

Pour cette 29e édition, le départ s'effectuera à 14 h 30 depuis le Parc d'Activités de Lahonce. La course verra son arrivée 100km plus loin jugée sur les hauteurs de Mouguerre au niveau du château d'Aguerria.

C'est à n'en pas douter une compétition de haut vol qu'offriront les coureurs, d'autant que les coureurs ont bénéficié de bonnes conditions de préparation hivernale. Le parcours exigeant de la course cycliste de Bayonne tiendra cette année encore toutes ses promesses. Après une première boucle par La Bastide-Clairence et Hasparren, les coureurs auront à gravir plusieurs difficultés, dont la côte des Tisserands à Bardos ou celle des Canards à Guiche, qui départagera les prétendants au Grand Prix de la Montagne. A l'heure de l'explication finale, après un passage par les bosses d'Urcuit et Lahonce, les plus en forme jetteront leurs dernières forces dans l'ascension de la côte de la Croix de Mouguerre, dont la longueur pourrait s'avérer redoutable, dans un contexte de fin de course.

Quoi qu'il en soit, au terme des 100 kilomètres vallonnés, pas un des coureurs, pour sûr, n'aura démérité.



PALMARÈS

ANNÉE	VAINQUEUR	DEUXIEME	TROISIEME
2025	Mathieu DUPIN <i>Stade Montois</i>	Jean MURA <i>Lescar VS</i>	Jeoffrey MALAUSSANNE <i>AC Bagnères de Bigorre</i>
2024	Emmanuel COGNET <i>VC Navais</i>	Eyob HAILE <i>VC Navais</i>	Aaron NOGUE-DESSUS <i>AC Auch</i>
2023	Derenick BEAUREGARD <i>Lescar VS</i>	Aurélien GALLO <i>UC Orthezienne</i>	Fabien CAMPAGNE <i>VC Navais</i>
2022	Julien SEIGNEURIN <i>VC Navais</i>	Titouan FRANCOIS <i>Lescar VS</i>	Damien CODEGA <i>FC Oloron Cyclisme</i>
2021	<i>non disputé</i>		
2020	<i>non disputé</i>		
2019	Dorian CARREAU <i>CC Marmandais</i>	Lucas SAN ROMAN <i>CC Marmandais</i>	Raphël DUPEYRON <i>Apoge Team U-Cube 17</i>
2018	Patxi DARTHAYETTE <i>Aviron Bayonnais</i>	Vincent ARHIE <i>SA Mauléon</i>	Damien WILD <i>SA Mérignac</i>
2017	Thomas GUITARD <i>Lescar VS</i>	David VAN ORSEL <i>Aviron Bayonnais</i>	Lucas SAN ROMAN <i>CC Marmandais</i>
2016	Dorian FOULON <i>Urt Vélo 64</i>	Vincent GRACZYK <i>SC Serres-Castet</i>	Stéphane VERRIER <i>VC Salisien</i>
2015	Dylan TRANCOU <i>Team Chateaubernard</i>	Benoît HERVOIR <i>VC Pays de Langon</i>	Jérôme PESSIN <i>VC Pau Racing</i>
2014	Hugues ANE <i>St Go Cyclisme</i>	Cyril BARTHE <i>UC Orthezienne</i>	Alexandre FINOS <i>US Fronton</i>
2013	Mathias LE TURNIER <i>CC Périgueux</i>	Julien SEIGNEURIN <i>VC Navais</i>	Stéphane LEMOINE <i>VC Pays de Langon</i>
2012	Kirill CHUPORSCHNEV <i>Girondins de Bordeaux</i>	Alexander FADEEV <i>Girondins de Bordeaux</i>	Florian LAROUSSE <i>UC Arcachon</i>
2011	Benoît BEAUMONT <i>Stade Montois</i>	Nicolas PASQUIER <i>VC Tonneins</i>	David TAUZIA <i>Stade Montois</i>
2010	Stéphane LEMOINE <i>VC Pays de Langon</i>	Hugo COLLIER <i>Stade Montois</i>	Loïc CHETOUT <i>Aviron Bayonnais</i>
2009	Jonathan LAHOUN <i>VC Salisien</i>	Michel CAHOT <i>VC Tarnos</i>	Guillaume DE DIEGO <i>Tarbes Pyrénées Cyclisme</i>
2008	Samuel GUILLON <i>VC Salisien</i>	Benoît KUENTZ <i>Aviron Bayonnais</i>	Damien WEGEL <i>CAM Bordeaux</i>
2007	Julien ALLUE <i>UC Lavedan</i>	Sébastien DAUMES <i>Eldenweiss</i>	Vivien BRISSE <i>CR4C Roanne</i>

TOP 10 - 2025



1	2H21'58	MATHIEU DUPIN	STADE MONTOIS	U23
2	=	JEAN MURA	LESCAR VS	OPEN 1
3	=	JEOFFREY MALAUSSANNE	AC BAGNERES DE BIGORRE	OPEN 1
4	2H22'43	MATHIEU CERESUELA	LESCAR VS	OPEN 1
5	=	MATEO LOUSTAU	GUIDON MANSLOIS	U23
6	=	VALENTIN RENARD	VC NAYAIS	U23
7	=	BERTRAND COUMET	AC BAGNERES DE BIGORRE	OPEN 3
8	=	DAMIEN CODEGA	FC OLORON	OPEN 1
9	=	XABI SASCO	VC TARNOS	U23
10	=	AURELIEN GALLO	UC ORTHEZIENNE	U23

ORGANISATION

DIRECTION ORGANISATION

Président :

Jean-Michel CONDÉ / 06 10 33 50 31

Responsable sécurité :

Philippe KUENTZ / 07 78 21 58 28

COMMUNICATION PRESSE

Sud-Ouest : Christian Bibal

Sud-Gironde : Guy Dagot

COLLÈGE ARBITRAL

Arbitres Titulaires :

Evelyne BOUCLEY

Bastien LAMUDE

Rémi DUONG VAN

SERVICE MÉDICAL

Docteur Bernard GRENET

Ambulance : SAR AQUITAINE

Centre Hospitalier de la Côte

Basque / 05 59 44 35 35 (service Urgences)

ANIMATEUR OFFICIEL

Bernard MORLAAS

ENCADREMENT COURSE

Axoà Moto

Moto info : Christophe GARANS

Radio-tour : Didier LANUSSE

ROUTOMÈTRE

PERMANENCE ET SIGNATURE : dimanche 8 mars 13H-14H, 1 rue Berge, Parc d'Activités de LAHONCE

APPEL DES COUREURS : 14H20

DÉPART FICTIF : 14H30

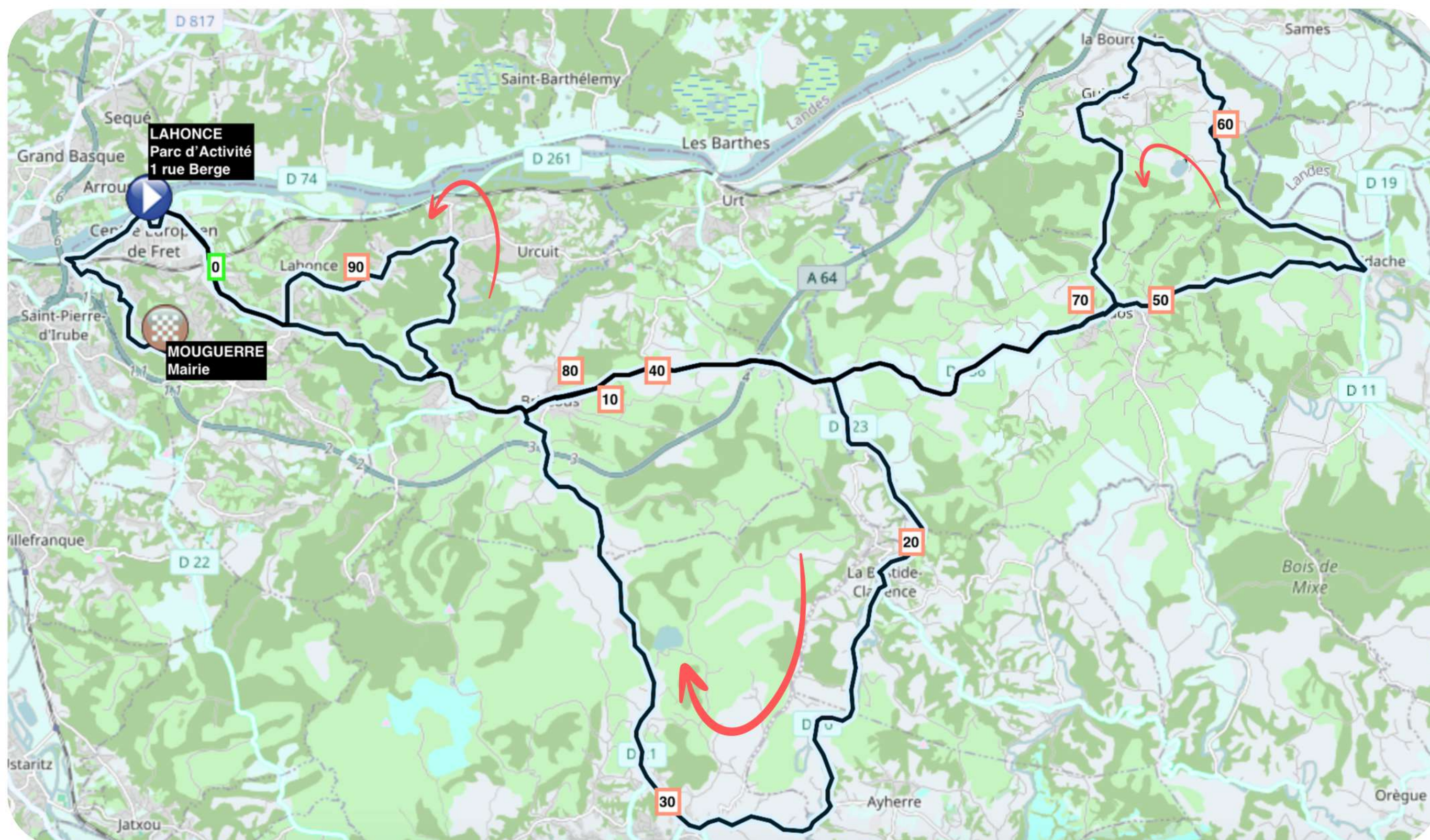
ARRIVÉE : D712, Mairie de Mouguerre

(déviation voitures organisation et des directeurs sportifs 100m avant la ligne sur la gauche)

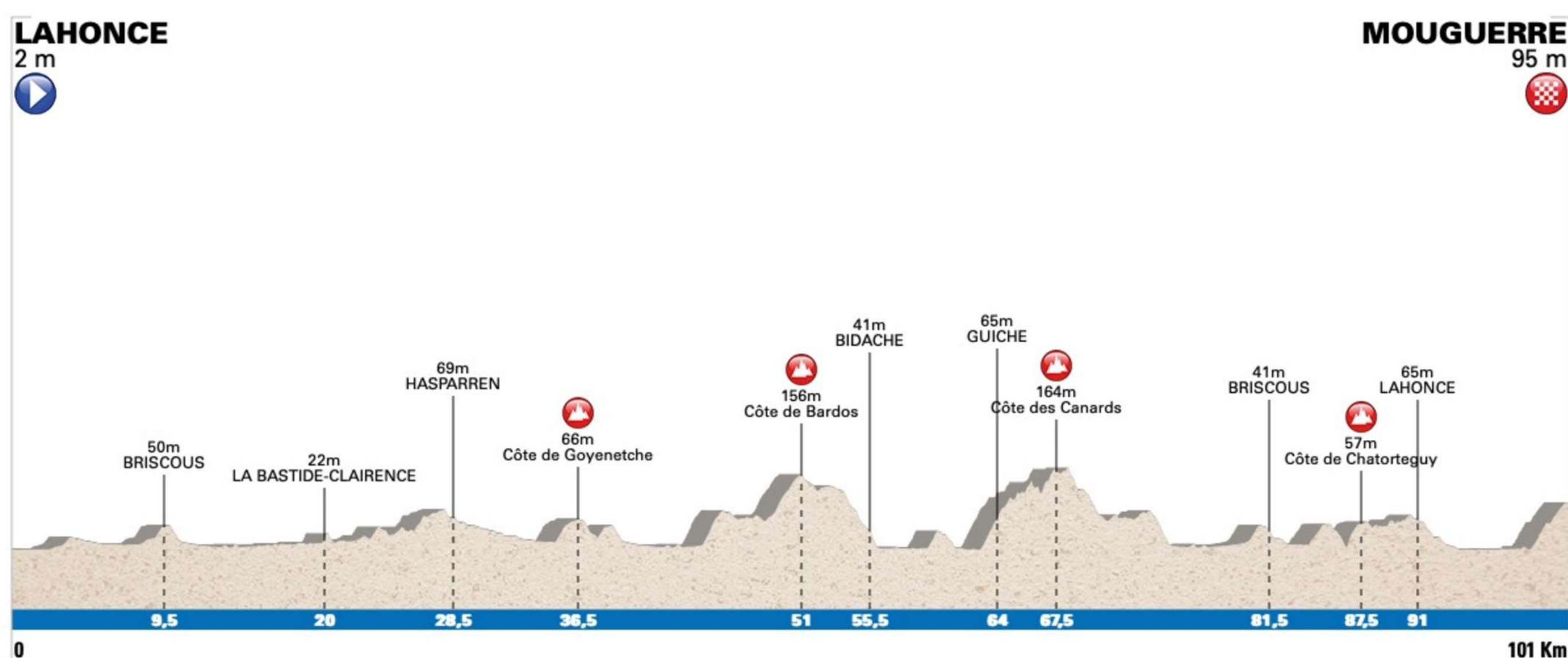
HORS-DÉLAI : tout coureur isolé et groupe à 8% du temps du vainqueur

LOCALITÉ	AXE/VOIE	Km de Course	Km Restants	M.H 44km/h	M.H 41km/h	M.H 38km/h
LAHONCE Parc d'Activités DEPART FICTIF	Rue Berge	/	/	14H30	14H30	14H30
LAHONCE Rd Point de l'Adour	Rte de Briscous D312	/	/	/	/	/
LAHONCE DEPART RÉEL	Rte de Briscous D312	0	100	14H33	14H33	14H33
LAHONCE Rd Point de Souhy	Rte de Briscous D312	2	98	14H35	14H35	14H36
BRISCOUS	Rte du Bourg D936	8	92	14H43	14H44	14H45
BRISCOUS	D936 Rte de Bardos	9	91	14H44	14H45	14H46
BARDOS Rd Point Montauzer	D936 / D10 Rte de Bayonne	14	86	14H52	14H53	14H55
LA BASTIDE-CLAIRENCE	Rte de La Bastide D10	19	81	14H58	15H00	15H03
AYHERRE	Rte de Hasparren D10	24	76	15H05	15H08	15H11
HASPARREN	Danger îlots 	25	75	15H06	15H09	15H12
HASPARREN	D10 / D21	27	73	15H09	15H12	15H15
HASPARREN	Rte de Hasparren D21	28	72	15H11	15H15	15H17
HASPARREN GPM 1	Rte de Hasparren D21	35	65	15H20	15H24	15H28
BRISCOUS	D936 Rte de Bardos	37	63	15H23	15H27	15H31
BARDOS Rd Point Montauzer	D936 / D10 Rte de Bayonne	43	57	15H31	15H35	15H40
BARDOS GPM 2	Rte de Bardos D936	50	50	15H41	15H46	15H51
BIDACHE	Rte de Bardos D936 / D11	54	46	15H46	15H52	15H58
BIDACHE	D11 / D653 Rte de Guiche	55	45	15H48	15H54	16H00
GUICHE Port	D653 / D253 Rte du Port	61	39	15H56	16H02	16H09
GUICHE GPM 3	D253 Rte de Bardos	66	34	16H03	16H09	16H17
BARDOS Bourg	Danger Déhanchement 	67	33	16H04	16H10	16H18
BARDOS Bourg	D253 / D936	68	32	16H05	16H11	16H20
BARDOS Rd Point Montauzer	D936 / D10 Rte de Bayonne	74	26	16H13	16H21	15H29
BRISCOUS	D936	80	20	16H22	16H30	16H39
BRISCOUS	D936 / D157 Rte de Chatorteguy	82	18	16H24	16H33	16H41
URCUIT GPM 4	Rte de Chatorteguy D157	84	16	16H26	16H38	16H44
URCUIT	D157 / D257 Rte de Lahonce	86	14	16H29	16H41	16H47
LAHONCE	D257 / D312	90	10	16H35	16H44	16H55
LAHONCE Rd Point de Souhy	Rte de Briscous D312	91	9	16H37	16H46	16H57
LAHONCE	Ligne SNCF 	93	7	16H40	16H49	17H00
LAHONCE Rd Point de l'Adour	Rte de Briscous D312	94	6	16H41	16H50	17H01
BAYONNE Rd Point des Salines	Rte de Bigot D261	96	4	16H43	16H53	17H04
ST PIERRE D'IRUBE Rd Point Ametzondo	D635 / D712	97	3	16H44	16H55	17H06
MOUGUERRE ARRIVÉE	D712 Mairie de Mouguerre	100	0	16H49	16H59	17H10

PARCOURS



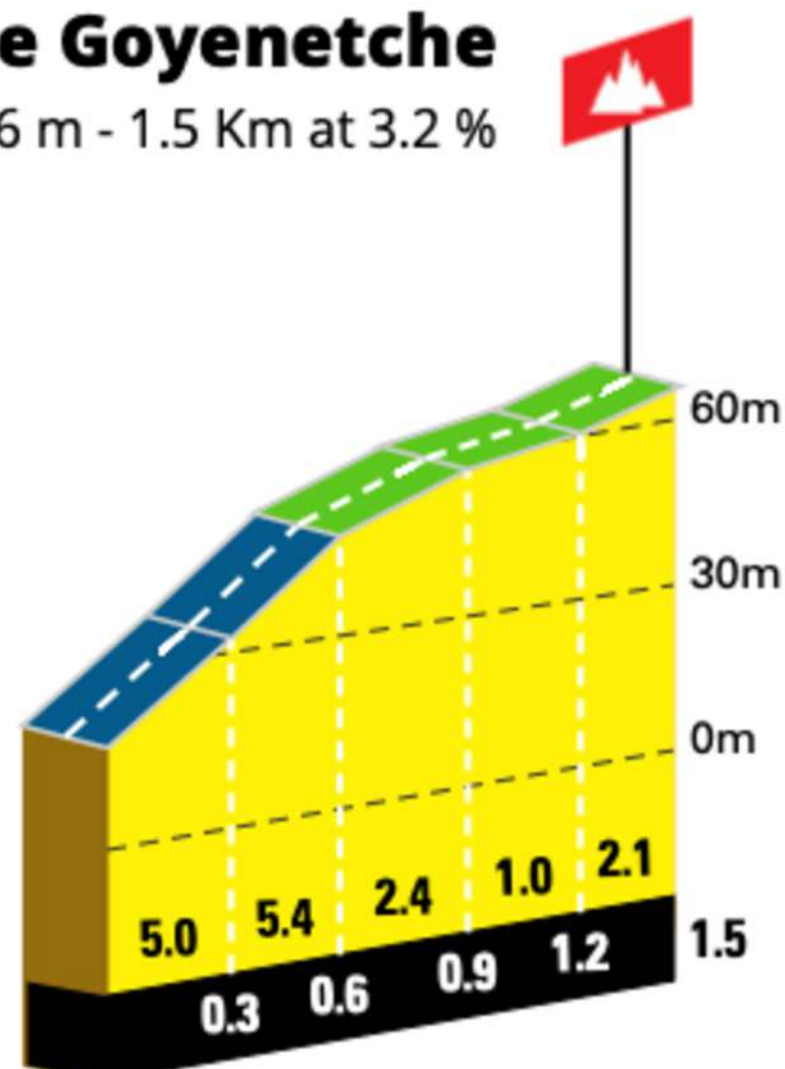
PROFIL



DÉTAILS GPM

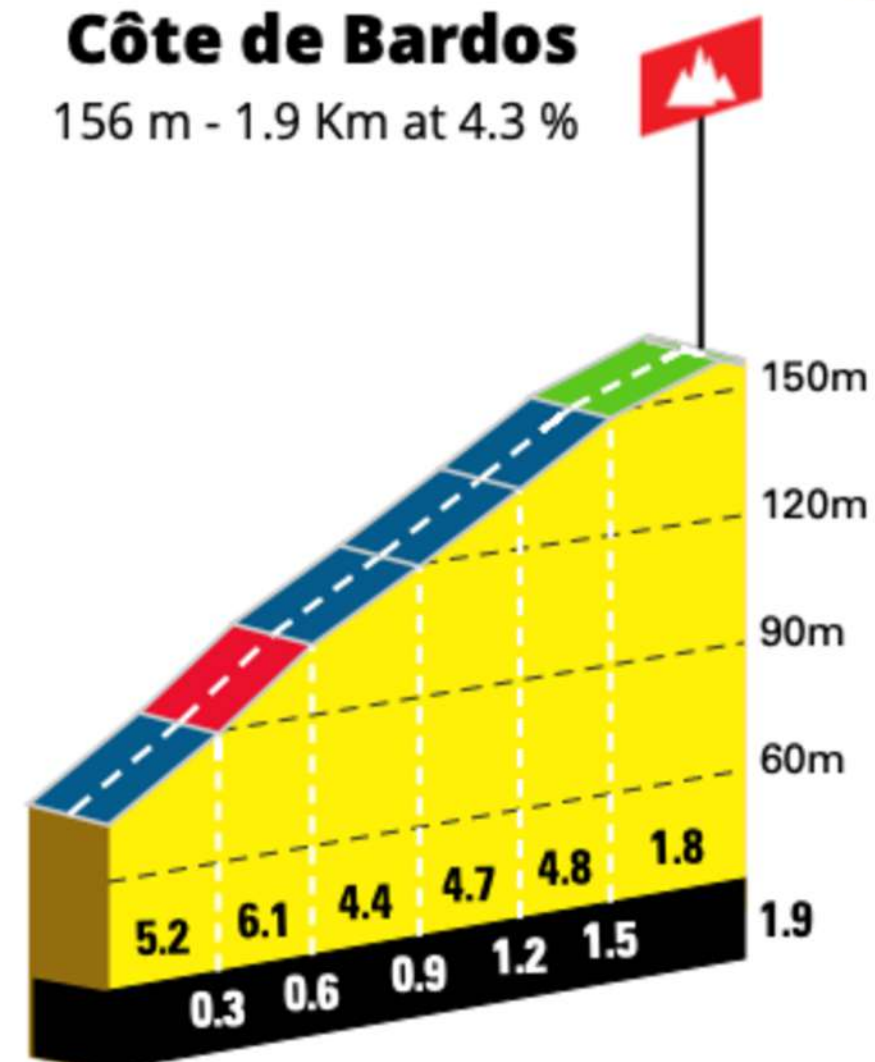
Côte de Goyenetche

66 m - 1.5 Km at 3.2 %



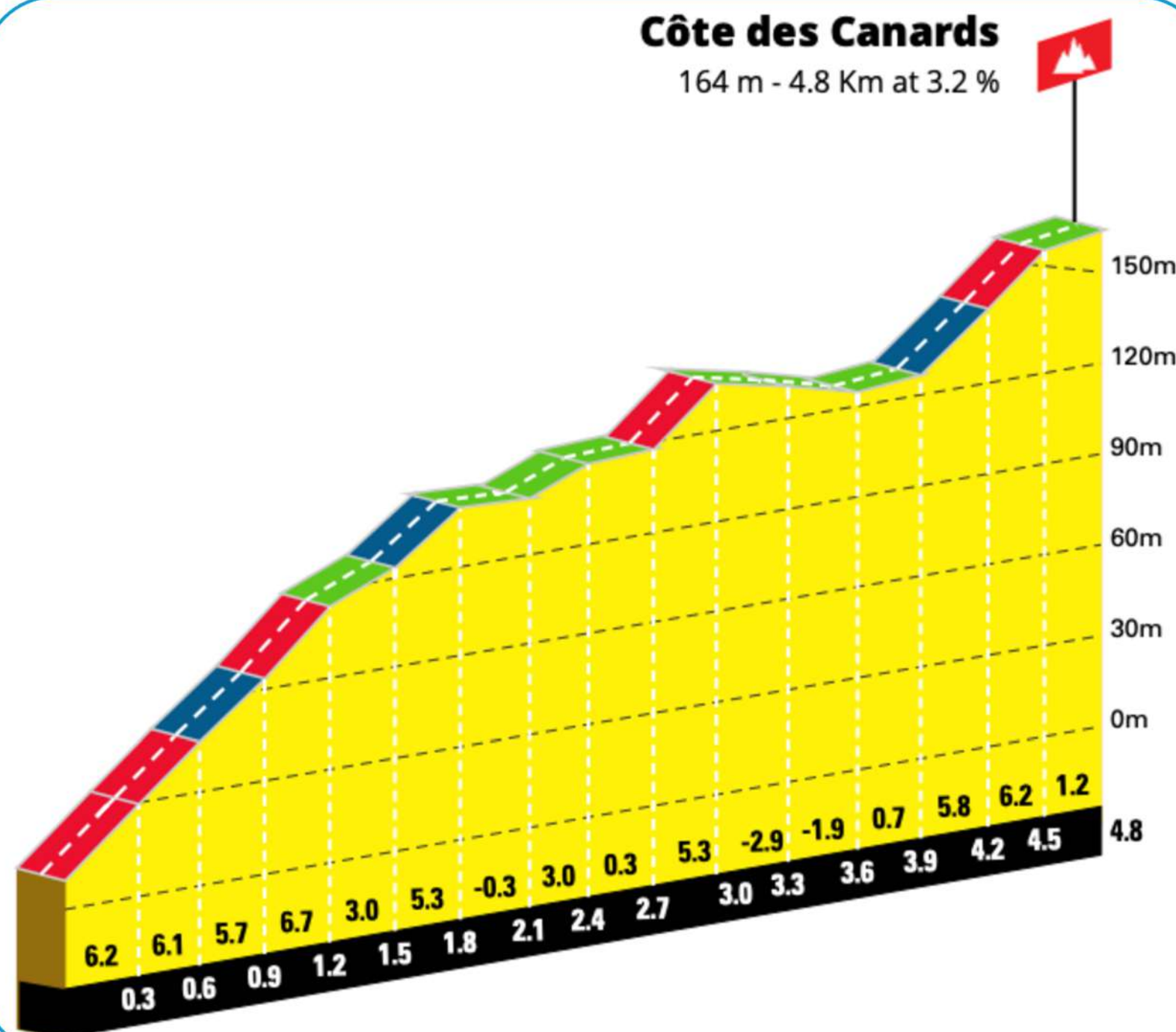
Côte de Bardos

156 m - 1.9 Km at 4.3 %



Côte des Canards

164 m - 4.8 Km at 3.2 %



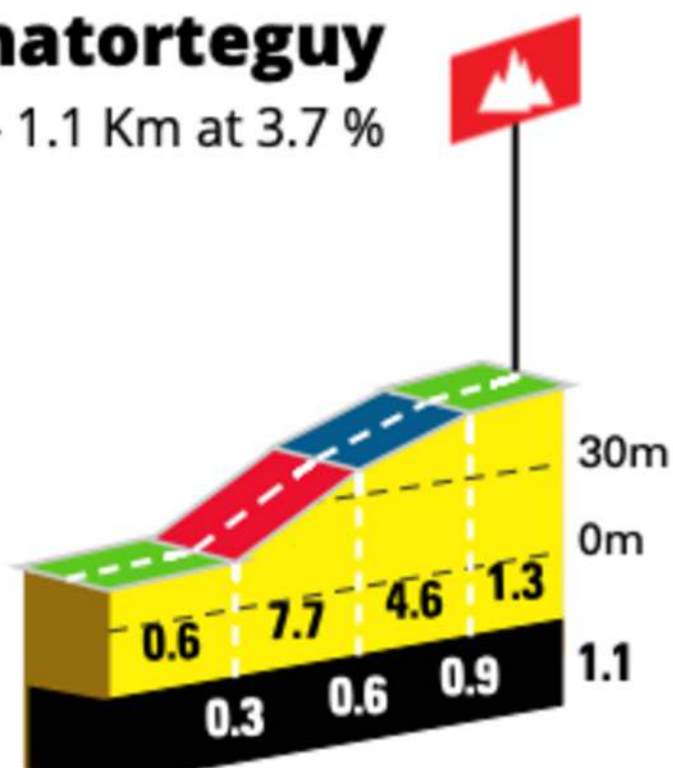
Le classement général de la montagne s'obtient par l'addition des points attribués au sommet des cols ou côtes selon la cotation suivante :

5 , 3 et 1 points aux 3 premiers.

En cas d'égalité au classement général individuel de la montagne, il est fait application des critères suivants jusqu'à ce qu'il y ait départage :
classement général individuel au temps

Côte de Chatorteguy

57 m - 1.1 Km at 3.7 %



Derniers vainqueurs du GPM

2025 - Fabien CAMPAGNE (VC Nayais)
2024 - Fabien CAMPAGNE (VC Nayais)
2023 - Fabien CAMPAGNE (VC Nayais)
2022 - Bertrand COUMET (AC Bagnères)

REGLEMENT OFFICIEL

Article 1 – Organisation

L'épreuve cycliste sur route Souvenir Éric Meyzenc est organisée par l'Aviron Bayonnais, association affiliée à la Fédération Française de Cyclisme sous le numéro 5064311, conformément aux règlements de la FFC en vigueur. L'épreuve a lieu le Dimanche 8 mars 2026.

Article 2 – Type d'épreuve et participation

L'épreuve régionale est ouverte aux coureurs titulaires d'une licence FFC valide dans les catégories suivantes : Open 1, Open 2, Open 3 et Access. Toutes les catégories prendront le départ simultanément.

Article 3 – Permanence et retrait des dossards

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les coureurs se fait à la permanence de départ au : Spécialiste de l'Emballage le dimanche 8 mars de 13H à 14H (1 rue Berge, Parc d'Activités de LAHONCE).

Le retour des dossards se fait au podium d'arrivée.

Les dossards devront être portés : de manière visible, non pliés, conformément aux consignes des commissaires FFC. Tout coureur ne respectant pas ces règles pourra être refusé au départ ou mis hors course.

Article 4 – Engagements

Les engagements s'effectuent exclusivement via la plateforme officielle FFC / Cicleweb, conformément à la réglementation fédérale.

Le montant des engagements est fixé selon le tarif FFC en vigueur. Aucun engagement ne sera accepté après la clôture officielle.

Article 5 – Radio-tour et assistance neutre

L'épreuve sera encadrée par des véhicules d'organisation équipés de radios. Les consignes transmises via le radio-tour devront être respectées par tous les acteurs de la course

Deux voitures de dépannage neutre seront présentes et pour assister mécaniquement tous les coureurs, sans distinction de club ou de catégorie.

Article 6 – Déroulement de l'épreuve

La course se déroulera selon les règlements de la Fédération Française de Cyclisme en vigueur.

- Respect des consignes des commissaires FFC, de l'organisation, des signaleurs et des forces de l'ordre
- Tous les coureurs devront se présenter sur la ligne de départ au moins 5 minutes avant l'heure officielle du départ afin de recevoir les consignes de sécurité

Tout coureur doublé, hors délai ou ne respectant pas les consignes pourra être arrêté par décision des commissaires.

Article 7 – Classements

- Classement scratch à l'arrivée, validé par les commissaires FFC
- Classement du Meilleur Grimpeur (GPM) sur les 4 côtes répertoriées sur le parcours selon le barème de points suivant : 5, 3 et 1 point. En cas d'égalité, le départage se fera au classement général.
- Classement du Meilleur Jeune : réservé aux coureurs U19 selon le classement établi à partir du classement scratch

Article 8 – Récompenses

- Classement général : prix aux 1er, 2e et 3e
- Meilleur Grimpeur : prix spécifique
- Meilleur Jeune (U19) : prix spécifique

Les récompenses seront remises lors de la cérémonie protocolaire à l'arrivée. La présence des lauréats est obligatoire.

Article 9 – Protocole anti-dopage et pénalités

L'épreuve est soumise aux règles de la FFC et de l'AFLD. Tout coureur peut être soumis à un contrôle anti-dopage. Tout refus ou contournement entraînera une disqualification immédiate et des sanctions disciplinaires.

Les pénalités applicables sont celles prévues par le règlement FFC : avertissement, pénalité de temps, disqualification, suspension.

Les décisions des commissaires FFC sont souveraines.

Article 10 – Incidents dans les trois derniers kilomètres

La règle spécifique relative aux incidents survenant dans les trois derniers kilomètres n'est pas applicable pour cette épreuve.

Tout incident sera traité selon les règles générales FFC.

Article 11 – Délai d'arrivée

Le délai d'arrivée est fixé à 10 % du temps du vainqueur. Tout coureur dépassant ce délai pourra être mis hors course par décision des commissaires FFC. Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal, devra respecter le code de la route.

Article 12 – Zone verte et délestage des déchets

Aucun véhicule de l'échelon course ne peut se délester des déchets en les jetant sur la chaussée ou dans les bas-côtés sous peine d'amende.

Pour les coureurs, le délestage des déchets est interdit.

Article 13 – Annulation ou modification

En cas de force majeure (conditions météorologiques, décision administrative ou impératif de sécurité), l'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve.

Article 14 – Acceptation du règlement

La participation à l'épreuve implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement ainsi que des règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS



PARTENAIRES MÉDIAS

